

MERCI DE COCHER L'HORAIRE ou LES HORAIRES SOUHAITES

Informations annexes

1. Assurance complémentaire

Au vu de l'article 38 de la loi n°84610 du 16-07-1984 modifiée, nous vous informons de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet, et tenons à votre disposition des notes d'informations et des formulaires de contrat, dont ceux de notre assurance de groupe auquel vous êtes systématiquement assuré.

2. Règlement intérieur de l'Association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

3. Règlement Général de Protection des Données (RGPD)

a. Celui du site Internet

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, en bas de la : *page d'accueil, onglet Mentions légales*

b. Celui de l'association

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

4. Questionnaire de santé pour les mineurs (décret du 7 mai 2021)

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

5. Questionnaire de santé pour les adultes

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

6. Charte Ethique du sport

Sur notre site internet www.asmp.asso.fr, aux onglets : *L'Association / Fiches d'inscription*

MERCI DE COCHER L'HORAIRE ou LES HORAIRES SOUHAITES